

## Demande d'autorisation administrative de dépôt de Prêt Travaux Bonifié (PTB)

**A COMPLETER EN LETTRES CAPITALES**

Situation personnelle	Emprunteur	Co-emprunteur
Nom : M., Mme		
Nom de naissance		
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Nationalité		
Situation de famille	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Marié(e)
	<input type="checkbox"/> Divorcé(e) ou séparé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf (ve)
	<input type="checkbox"/> Union libre / Vie maritale	<input type="checkbox"/> Pacsé(e)
Nombre d'enfants à charge		
Nom, prénom et date de naissance de ces enfants ou autre personne fiscalement à charge		
Coordonnées personnelles (Téléphone et mél obligatoires)		

<b>Domicile actuel</b>		
Adresse précise (N°, rue, code postal, ville,...)		
Logé en logement de fonction	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Situation Administrative/Professionnelle	Emprunteur		Co-emprunteur	
	<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Retraité
Corps ou activité professionnelle				
Service employeur / raison sociale (Intitulé et adresse du lieu d'affectation ou d'emploi)				
Coordonnées professionnelles (Téléphone et mél)				
Date d'entrée dans la Fonction publique				



**NOTICE ET PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE D'AUTORISATION ADMINISTRATIVE DE PTB**

**La production de toutes ces pièces est indispensable**

**Tout dossier incomplet sera retourné**

Avant de constituer ce dossier, assurez-vous que vous êtes en possession des derniers textes en vigueur (note de gestion et annexe sur les plafonds de ressources, note relative au taux d'emprunt) en consultant le site internet : <https://www.alpha-sierra.org/prestations-daction-sociale/logement>  
Rubrique : les prêts bonifiés

**RAPPEL**

**Ce prêt travaux bonifié (PTB) concerne strictement :**

- Les travaux directement et uniquement liés à l'habitation principale (cf note de gestion)

**Montant du prêt travaux bonifié :**

Le montant du prêt dépend de la commune d'achat du bien immobilier, du revenu fiscal de référence 2024 indiqué sur votre avis d'imposition 2025, et de la composition du foyer.

Il convient de préciser que le montant demandé doit être arrondi à la centaine d'euros inférieure (ex : 12 026 € de travaux ouvrent droit à un prêt de 12 000 €).

**Taux d'emprunt du prêt travaux bonifié :**

Il dépend du taux de référence défini par le prestataire financier selon la durée de l'emprunt et du taux de bonification accordé par la DGAC appliqué à ce taux de référence.

**Traitement fiscal des PTB**

L'octroi d'un prêt est considéré comme **un avantage en nature** devant être déclaré au titre de ses revenus.

L'agent recevra **une attestation** précisant le montant de la bonification perçue pour l'année écoulée afin qu'il puisse l'intégrer dans sa déclaration de revenus.

**JUSTIFICATIFS A FOURNIR**

**(NOMMER CHAQUE PIÈCE JUSTIFICATIVE)**

**Pour les actifs :**

- **Attestation d'emploi récente** qui mentionne notamment l'adresse précise du service d'affectation, la date d'entrée à la DGAC et la **position statutaire du demandeur** (« en fonction à ce jour et non démissionnaire », + selon le cas : **titulaire, confirmé, contractuel, détaché...**).
- **Dernier bulletin de paie du demandeur.**
- **Dernier avis d'imposition sur le revenu année N-2** (ex : pour une demande en 2026 - avis d'imposition reçu en 2025 qui concerne les revenus 2024) du foyer.
- **Si vous étiez rattaché fiscalement au foyer de vos parents pour le revenu N-2**, fournir alors les 3 pièces suivantes : copie de l'avis d'imposition de vos parents ET copie de leur livret de famille ET copie de leur déclaration de revenus vous faisant apparaître comme enfant rattaché.

- **Selon votre situation familiale** (marié, divorcé, pacsé...), photocopie du livret de famille régulièrement tenu à jour, copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité de chaque personne composant le foyer ou attestation d'enregistrement du PACS.
- **En cas de situation de handicap d'un enfant** : justificatif du versement de la prestation interministérielle pour enfant handicapé.
- **En cas de demande pour un bien immobilier situé hors du périmètre du SIR dont dépend le service d'affectation de l'agent** : un justificatif de la distance routière qui ne doit pas excéder 300 km aller (sur le site Internet Mappy).
- **Devis** établi en langue française datant de moins de six mois, au nom de l'agent et à l'adresse du bien.
- **Descriptif précis des travaux envisagés.**
- **Copie de l'attestation notariée de propriété** ou la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux pour une construction neuve.
- **Pour les travaux d'extension** : arrêté communal accordant le permis de construire ou l'autorisation à la demande préalable de travaux (attestation de non-contestation de la Mairie)

### Pour les retraités :

- **Justificatif de la pension civile et photocopie de la carte de retraité DGAC** (obtenue auprès du bureau de l'action sociale individuelle et collective SG/SDCRH/ASIC).
- **Dernier avis d'imposition sur le revenu année N-2** (ex : pour une demande en 2026 - avis d'imposition reçu en 2025 qui concerne les revenus 2024).
- **Selon votre situation familiale** : photocopie du livret de famille régulièrement tenu à jour ou copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité de chaque personne composant le foyer, attestation d'enregistrement du PACS.
- **En cas de situation de handicap d'un enfant** : justificatif du versement de la prestation interministérielle pour enfant handicapé.
- **Devis** établi en langue française datant de moins de six mois, au nom de l'agent et à l'adresse du bien
- **Descriptif précis des travaux envisagés.**
- **Copie de l'attestation notariée de propriété** ou la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux pour une construction neuve.
- **Pour les travaux d'extension** : arrêté communal accordant le permis de construire ou l'autorisation à la demande préalable de travaux (attestation de non-contestation de la Mairie)

### Co-emprunteur :

- **Dernier avis d'imposition sur le revenu année N-2** (si imposition séparée) (ex : pour une demande en 2026 - avis d'imposition reçu en 2025 qui concerne les revenus 2024).
- **Justificatif d'absence de prêt « employeur »** :
  - attestation de l'employeur pour les actifs (sauf pour un couple DGAC).
  - justificatif d'inscription à pôle emploi.
  - attestation sur l'honneur pour les retraités.

### Mutation :

- **Décision ou arrêté d'affectation.** A défaut, attestation du chef de service de l'agent précisant la date effective de la prise de poste.

### Si vous avez déjà bénéficié d'un prêt immobilier bonifié par la DGAC :

- **Attestation de la BFM certifiant que ce prêt a été intégralement remboursé.** Votre demande doit être effectuée auprès de la BFM à l'adresse courriel suivante : [gestioncredits@bfm.fr](mailto:gestioncredits@bfm.fr)

Le dossier **complet** est à retourner par mail à la boîte fonctionnelle :

[demande-logement-social@aviation-civile.gouv.fr](mailto:demande-logement-social@aviation-civile.gouv.fr)